



Heures reelles travaillees

Par **stelline13**, le **03/12/2011** à **11:34**

Bonjour,
Bonjour que désigne le terme : heures réelles travaillées?
je prends un exemple :
au mois d'août 2011 j'ai bénéficié de congé payés (du 1er au 28), j'ai repris le 29 puis ai travaillé le 30,31 août. Pole emploi pour l'actualisation d'août me demande de déclarer les heures réelles travaillées. Je déclare quoi : $3 \times 7 = 21$ heures, ou 151 heures?
Merci

Par **pat76**, le **03/12/2011** à **14:31**

Bonjour
Vous avez perçu des congés payés pour le mois d'août en remplacement d'une période que vous auriez dû travailler. Vous indiquez les heures inscrites sur votre bulletin de salaire d'août.
Vous actualisez le mois d'août maintenant?

Par **stelline13**, le **03/12/2011** à **17:59**

Bonsoir,
non je n'actualise pas août 2011 aujourd'hui!
Mais je pense ne pas avoir bien indiqué les heures réelles travaillées en août sur mon bulletin de salaire il y avait congés payés : 23 et heure absence congés p. : 133. J'avoue ne rien comprendre!
j'ai donc déclaré 19 heures travaillées et le salaire brut (base de 151 heures) perçu au mois d'août. Me suis je trompée?
Et vu que je suis en congés a Noël je pense à la future déclaration.....
Merci